Protocole sanitaire anti-Covid-19 Refuge des Cosmiques

1/ Information & protection des clients :

- Réduction de la capacité d'accueil : **60 places dans un premier temps (148 places réparties sur 7 dortoirs)**, et adaptable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire durant l'été.
- Désinfection des mains avant d'entrer au refuge par distributeur de gel hydro-alcoolique = **mise à disposition via distributeur de gel « sans contact » dans les parties communes** (salles à manger, salle du matos, couloirs, toilettes...), vente éventuelle tubes individuels de gel hydroalcoolique.
- Communication en amont (réseaux sociaux, site officiel) et **rappel des règles sanitaires** lors de la prise de réservation et à l'arrivée au refuge.
- Affichage en plusieurs langues des mesures sanitaires dans les espaces communs.

2/ Distanciation sociale & circulation dans le bâtiment :

- -Marquages au sol pour orienter et distancer les files d'attente, la circulation dans les couloirs et les lieux de vie collectifs.
- Aménagement du local d'entrée pour l'accueil de la clientèle, rappel des règles sanitaires et la distribution des caisses à matos + crocs de manière individuelle pour permettre leur désinfection quotidienne et éviter les contaminations croisées.
- Stockage des sacs à dos par cordée avec distance, matériel de nuit déposé dans les caisses, et limitation du nombre de personnes présentes simultanément dans la salle au matos : possibilité de s'équiper dans la salle commune pour les départs (hors crampons).
- Nomination d'une personne de référence pour les règlements, les commandes de boissons, les infos et la présentation à l'accueil afin de limiter le nombre de personnes dans les files d'attentes et éviter les échanges multiples.
- Distanciation en dortoir avec utilisation d'un lit sur trois, rotation des dortoirs utilisés, (pour gérer leur désinfection) et cloisons plexiglas/bois/Alu à l'étude et amovibles séparant les matelas.
- Places fixes et nominatives à table par cordée pour toute la durée du séjour (boissons ou restauration dans l'après-midi, dîner et petit déjeuner), distanciation des convives placés en quinconce, ouverture systématique des deux salles à manger.
- Service restauration à l'assiette (pas de plat collectif), portions individuelles sur certains produits (beurre, confiture, sel, poivre, pain...) Pas de corbeille de pain, pas de buffet au PDJ.

3/ Désinfection & nettoyage :

- Nettoyage, désinfection et aération quotidienne de tous les espaces du refuge
- Désinfection renforcées des espaces et des surfaces sensibles : sanitaires, poignées de portes, interrupteurs...
- Les portes communes seront laissées ouvertes systématiquement (hors portes coupe-feu, pour éviter l'utilisation des poignées, les lumières sont automatiques dans les espaces communs et nous couperons la lumière dans les dortoirs afin d'inciter l'utilisation des **frontales personnelles** (informations lors de la réservation)
- Application stricte du protocole HACCP, utilisation systématique de la plonge automatique (désinfection vaisselle)
- -Pas d'oreillers, alèses à usage unique, sac à viande personnel obligatoire (en vente pour pallier aux oublis)
- Suppression de la bibliothèque, des jeux et du piano (+ autre matériel pouvant passer de main en main)
- Privilégier les paiements CB (TPE désinfecté à chaque règlement) et virement pour les professionnels
- Maintien d'un dortoir de quarantaine si un client ou un membre de l'équipe présente des symptômes, avant de pouvoir l'évacuer et acquisition d'un thermomètre frontal.

4/ Protection équipe et gardiens :

- Protection de l'équipe, du matériel et des denrées par de **cloisons plexiglas** à l'accueil (hygiaphone) au bar, au passe.
- Équipe réduite au strict minimum
- Adaptation du temps de travail pour limiter le nombre d'aller retours avec la vallée (limitation des contacts dans les transports et la benne de l'aiguille du midi)
- **Port strict du masque et des gants** en cuisine et sur les temps de travail au contact du public + temps de nettoyage du bâtiment
- **Distanciation entre les membres de l'équipe**, chambre personnelle (désinfectée si changement d'équipier), temps de pause différés.
- Désinfection renforcée des espaces collectifs de l'équipe
- Sensibilisation et mise à disposition du document unique de sécurité avec un chapitre sanitaire mis à jour sur le Covid-19.

Version juin 2020 du protocole amené à évoluer en fonction des annonces gouvernementales et des préconisations scientifiques.